



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

Conseil d'école n°3

Année scolaire 2023/2024

Procès-verbal

Mercredi 06 février 2024 à 15h

LFC – Site de Maadi – Salle polyvalente

Horaires de la réunion : 15h00-18h00

Membres de droit siégeant avec droit de vote :

Présents :

Administration

- Jean Christophe MAIGNAN Directeur des classe primaires du site de Maadi (Président de séance)
- Estelle BOUSQUET, Directrice des classes primaires des sites de Zamalek et New Cairo

Enseignants :

Présents :

- Philippe ROI- EMFE-CE2 – site de Maadi
- Sandrine ABDELRAZAK - MS – site de New Cairo
- Emmanuelle BEDROS - GS – site de New Cairo
- Maya SAID IBRAHIM – CE1 – Site de New Cairo
- Denis PLUGER – CE2 – site de New Cairo
- Silvia ABDELNABY – CE2 – site Maadi
- Rabab SALAH – Arabe – site Maadi
- Chloé CHARRON – Anglais – site Maadi
- Bassima SAMY - FLE – sites de Maadi et New Cairo
- Raphaël CABLEY – CP - site de Zamalek
- Marie-Hélène DELAFLOTTE – CE2 – site de Zamalek
- Marwa CABLEY – Arabe- site de Maadi



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

Excusés

- Sonia ATTIA CENTIS / CP – site de New Cairo
- Lise FENDER /CM1- site de Maadi



Représentants des parents élus :

- GUIOT	Anaëlle	Absente
- GADA	Ayo	Présente
- BERZI	Céline	Présente
- GUINDI	Christine	Absente
- HADDAD	Jessica	Présente
- ZABAL	Karine	Absente
- TRIBECHE	Louisa	Présente
- MASSANO		Absent
- BAKRY	Mariam	Présente
- GICQUEL	Mounia	Présente
- HANY	Rana	Absente
- ELNAGGAR	Rania	Présente
- FAHMI	Reem	Présente
- EL SALAHI	Farah	Absente

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Présents :

- Kim VO-HOANG Provisseure adjointe

Invités :

- Jeanne FRANCES BCD Maadi

Excusées :

- Anne SIMON, IEN

- Régine CUVILLIER, CPAIEN de la Zone Moyen Orient, représentant l'IEN de zone

- Anne RICORDEL, Attachée de Coopération Educative représentée par Mme Manal GUINDI, Adjointe à ACE



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

- Frédéric BROMONT, Proviseur
- Thierry DAUM, DAF



Le quorum étant atteint, le conseil d'école peut délibérer valablement.

Désignation secrétaire de séance : Monsieur Philippe ROI, EMFE

Mme BAKRY Mariam demande que les votes qui auront lieu soient organisés à bulletin secret.

Mme BOUSQUET et M. MAIGNAN rappellent que les votes sont émis pour avis. L'instance qui valide les décisions est le conseil d'établissement. Le vote à bulletin secret est une modalité possible et puisqu'un membre l'a demandé, cette modalité sera appliquée.

Ordre du jour

1-Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 du 15 novembre 2023

2-Calendar scolaire 2024-2025

3-Structure écoles

4- Politique des langues

5- Compétences du livret scolaire

6- Questions diverses



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 du 15 novembre 2023

M. PLUGER demande si ce vote peut avoir lieu à main levée pour aller plus vite. Tout le monde est d'accord, les autres votes consultatifs auront lieu à bulletin secret.

VOTE :

Le procès-verbal du conseil d'école n°2 du 15 novembre 2024 est approuvé.

2. Calendrier scolaire 2024-2025

➤ Proposition de l'établissement

septembre-24		octobre-24		novembre-24		décembre-24		janvier-25		février-25		mars-25		avril-25		mai-25		juin-25		juillet-25	
1 di	PR	1 ma	5,2	1 ve		1 di	5,2	1 me		1 sa		1 sa		1 ma	5,2	1 je		1 di	5,2	1 ma	
2 lu	PR	2 sa	5,2	2 sa		2 lu	5,2	2 je		2 di	5,2	2 di		2 me	5,2	2 ve		2 lu	5,2	2 me	
3 ma	5,2	3 je	5,2	3 di		3 ma	5,2	3 ve		3 lu	5,2	3 lu		3 je	5,2	3 sa		3 ma	5,2	3 je	
4 me	5,2	4 ve		4 lu		4 me	5,2	4 sa		4 ma	5,2	4 ma	5,2	4 ve		4 di	5,2	4 me	5,2	4 ve	
5 je	5,2	5 sa		5 ma	5,2	5 je	5,2	5 di		5 me	5,2	5 me	5,2	5 sa		5 lu	5,2	5 je	5,2	5 sa	
6 ve		6 di	5,2	6 me	5,2	6 ve		6 lu		6 je	5,2	6 je	5,2	6 di	5,2	6 ma	5,2	6 ve		6 di	
7 sa		7 lu	5,2	7 je	5,2	7 sa		7 ma	5,2	7 ve		7 ve		7 lu	5,2	7 me	5,2	7 sa		7 lu	
8 di	5,2	8 ma	5,2	8 ve		8 di	5,2	8 me	5,2	8 sa		8 sa		8 ma	5,2	8 je	5,2	8 di	5,2	8 ma	
9 lu	5,2	9 me	5,2	9 sa		9 lu	5,2	9 je	5,2	9 di	5,2	9 di	5,2	9 me	5,2	9 ve		9 lu	5,2	9 me	
10 ma	5,2	10 je	5,2	10 di	5,2	10 ma	5,2	10 ve		10 lu	5,2	10 lu	5,2	10 je	5,2	10 sa		10 ma	5,2	10 je	
11 me	5,2	11 ve		11 lu	5,2	11 me	5,2	11 sa		11 ma	5,2	11 ma	5,2	11 ve		11 di	5,2	11 me	5,2	11 ve	
12 je	5,2	12 sa		12 ma	5,2	12 je	5,2	12 di	5,2	12 me	5,2	12 me	5,2	12 sa		12 lu	5,2	12 je	5,2	12 sa	
13 ve		13 di	5,2	13 me	5,2	13 ve		13 lu	5,2	13 je	5,2	13 je	5,2	13 di	5,2	13 ma	5,2	13 ve		13 di	
14 sa		14 lu	5,2	14 je	5,2	14 sa		14 ma	5,2	14 ve		14 ve		14 lu	5,2	14 me	5,2	14 sa		14 lu	
15 di	5,2	15 ma	5,2	15 ve		15 di	5,2	15 me	5,2	15 sa		15 sa		15 ma	5,2	15 je	5,2	15 di	5,2	15 me	
16 lu	5,2	16 me	5,2	16 sa		16 lu	5,2	16 je	5,2	16 di	5,2	16 di	5,2	16 me	5,2	16 ve		16 lu	5,2	16 me	
17 ma	5,2	17 je	5,2	17 di	5,2	17 ma	5,2	17 ve		17 lu	5,2	17 lu	5,2	17 je	5,2	17 sa		17 ma	5,2	17 je	
18 me	5,2	18 ve		18 lu	5,2	18 me	5,2	18 sa		18 ma	5,2	18 ma	5,2	18 ve		18 di	5,2	18 me	5,2	18 ve	
19 je	5,2	19 sa		19 ma	5,2	19 je	5,2	19 di	5,2	19 me	5,2	19 me	5,2	19 sa		19 lu	5,2	19 je	5,2	19 sa	
20 ve		20 di	5,2	20 me	5,2	20 ve		20 lu	5,2	20 je	5,2	20 je	5,2	20 di	5,2	20 ma	5,2	20 ve		20 di	
21 sa		21 lu	5,2	21 je	5,2	21 sa		21 ma	5,2	21 ve		21 ve		21 lu		21 me	5,2	21 sa		21 lu	
22 di	5,2	22 ma	5,2	22 ve		22 di	5,2	22 me	5,2	22 sa		22 sa		22 ma	5,2	22 je	5,2	22 di	5,2	22 ma	
23 lu	5,2	23 me	5,2	23 sa		23 lu		23 je	5,2	23 di		23 di	5,2	23 me		23 ve		23 lu	5,2	23 me	
24 ma	5,2	24 je	5,2	24 di	5,2	24 ma		24 ve		24 lu	5,2	24 lu	5,2	24 je		24 sa		24 ma	5,2	24 je	
25 me	5,2	25 ve		25 lu	5,2	25 me		25 sa		25 ma	5,2	25 ma	5,2	25 ve		25 di	5,2	25 me	5,2	25 ve	
26 je	5,2	26 sa		26 ma	5,2	26 je		26 di	5,2	26 me		26 me	5,2	26 sa		26 lu	5,2	26 je	5,2	26 sa	
27 ve		27 di		27 me	5,2	27 ve		27 lu	5,2	27 je	5,2	27 je	5,2	27 di		27 ma	5,2	27 ve		27 di	
28 sa		28 lu		28 je	5,2	28 sa		28 ma	5,2	28 ve		28 ve		28 lu		28 me	5,2	28 sa		28 lu	
29 di	5,2	29 ma		29 ve		29 di		29 me	5,2					29 je	5,2	29 sa		29 di	5,2	29 ma	
30 lu	5,2	30 me		30 sa		30 lu		30 je	5,2					30 di	5,2	30 me		30 lu	5,2	30 me	
31 je						31 di		31 ve						31 lu	5,2			31 sa		31 je	

	Ramadan		Fériés		PR Pré-rentree																																				
<table border="1"> <tr> <td colspan="3">Circulaire AEFÉ</td> </tr> <tr> <td>26h/hebdo : 936h/an</td> <td>36 semaines</td> <td>180 jours</td> </tr> </table>						Circulaire AEFÉ			26h/hebdo : 936h/an	36 semaines	180 jours	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Nombre total d'heures de classe sur l'année :</td> <td>930,8</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nombre total d'heures de classe sur l'année (Maternelle) :</td> <td>894,8</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nombre de semaines :</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés) :</td> <td>179</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nombre de jours fériés comptés :</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nombre de jours de classe effectif (réel) :</td> <td>172</td> </tr> </table>			Nombre total d'heures de classe sur l'année :		930,8	Nombre total d'heures de classe sur l'année (Maternelle) :		894,8	Nombre de semaines :		36	Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés) :		179	Nombre de jours fériés comptés :		7	Nombre de jours de classe effectif (réel) :		172	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Dernier jour travaillé</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Vacances</td> <td></td> </tr> </table>			Dernier jour travaillé			Vacances		
Circulaire AEFÉ																																									
26h/hebdo : 936h/an	36 semaines	180 jours																																							
Nombre total d'heures de classe sur l'année :		930,8																																							
Nombre total d'heures de classe sur l'année (Maternelle) :		894,8																																							
Nombre de semaines :		36																																							
Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés) :		179																																							
Nombre de jours fériés comptés :		7																																							
Nombre de jours de classe effectif (réel) :		172																																							
Dernier jour travaillé																																									
Vacances																																									

Les personnels enseignants du secondaire sont mobilisables jusqu'au 3 juillet



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

➤ Contre-proposition des enseignants

août-24		septembre-24		octobre-24		novembre-24		décembre-24		janvier-25		février-25		mars-25		avril-25		mai-25		juin-25		juillet-25																			
1	je			1	ma	5,2		1	di	5,2		1	sa		1	sa		1	ma	5,2		1	di	5,2																	
2	ve			2	lu	5,2		2	sa		2	lu	5,2		2	di	5,2		2	ve	5,2		2	me	5,2																
3	sa			3	ma	5,2		3	di	5,2		3	ve		3	lu	5,2		3	sa		3	ma	5,2																	
4	di			4	me	5,2		4	ve		4	lu	5,2		4	me	5,2		4	di	5,2		4	me	5,2																
5	lu			5	je	5,2		5	sa		5	ma	5,2		5	je	5,2		5	lu	5,2		5	sa	5,2																
6	ma			6	ve			6	me	5,2		6	ve		6	je	5,2		6	di	5,2		6	me	5,2																
7	me			7	sa			7	lu	5,2		7	je	5,2		7	sa		7	lu	5,2		7	me	5,2																
8	je			8	di	5,2		8	ma	5,2		8	ve		8	di	5,2		8	me	5,2		8	sa	5,2																
9	ve			9	lu	5,2		9	me	5,2		9	sa		9	lu	5,2		9	je	5,2		9	ve	5,2																
10	sa			10	ma	5,2		10	je	5,2		10	di	5,2		10	me	5,2		10	sa		10	lu	5,2																
11	di			11	ve			11	sa			11	lu	5,2		11	me	5,2		11	di	5,2		11	me	5,2															
12	lu			12	je	5,2		12	ma	5,2		12	ve		12	di	5,2		12	sa		12	je	5,2	12	sa															
13	ma			13	ve			13	di	5,2		13	me	5,2		13	lu	5,2		13	ma	5,2		13	ve	5,2															
14	me			14	sa			14	lu	5,2		14	je	5,2		14	me	5,2		14	lu	5,2		14	sa	5,2															
15	je			15	di	5,2		15	ve			15	sa		15	di	5,2		15	me	5,2		15	di	5,2	15	ma														
16	ve			16	lu	5,2		16	me	5,2		16	sa		16	lu	5,2		16	je	5,2		16	ve	5,2	16	me														
17	sa			17	ma	5,2		17	je	5,2		17	di	5,2		17	me	5,2		17	sa		17	ma	5,2	17	je														
18	di			18	ve			18	sa			18	lu	5,2		18	je	5,2		18	di	5,2		18	me	5,2	18	ve													
19	lu			19	je	5,2		19	ma	5,2		19	ve		19	di	5,2		19	sa		19	je	5,2	19	sa		19	sa												
20	ma			20	ve			20	di	5,2		20	me	5,2		20	lu	5,2		20	me	5,2		20	ve	5,2	20	di													
21	me			21	sa			21	lu	5,2		21	je	5,2		21	me	5,2		21	sa		21	me	5,2	21	sa		21	lu											
22	je			22	di	5,2		22	me	5,2		22	sa		22	ve		22	di	5,2		22	me	5,2	22	di	5,2	22	ma												
23	ve			23	lu	5,2		23	je	5,2		23	ma	5,2		23	sa		23	me	5,2		23	ve	5,2	23	me		23	me											
24	sa			24	ma	5,2		24	di	5,2		24	ve		24	lu	5,2		24	sa		24	sa		24	sa		24	je		24	je									
25	di			25	me	5,2		25	ve			25	sa		25	me	5,2		25	di	5,2		25	me	5,2	25	me	5,2	25	ve		25	ve								
26	lu			26	je	5,2		26	sa			26	me	5,2		26	lu	5,2		26	sa		26	lu	5,2	26	je	5,2	26	sa		26	sa								
27	ma			27	ve			27	di	5,2		27	me	5,2		27	je	5,2		27	me	5,2		27	di	5,2	27	di		27	di		27	di							
28	me			28	sa			28	lu	5,2		28	je	5,2		28	ma	5,2		28	sa		28	me	5,2	28	sa		28	lu		28	lu								
29	je			29	di	5,2		29	me	5,2		29	sa		29	ve		29	di	5,2		29	me	5,2	29	je	5,2	29	me		29	me		29	me						
30	ve			30	lu	5,2		30	je	5,2		30	ma	5,2		30	sa		30	me	5,2		30	ve	5,2	30	me		30	me		30	me		30	me					
31	sa			31	me			31	di	5,2		31	ve		31	sa		31	sa		31	sa		31	sa		31	sa		31	sa		31	sa		31	sa				
heures	0	heures	109	heures	67,6	heures	104	heures	78	heures	104	heures	78	heures	98,8	heures	67,6	heures	104	heures	104	heures	0	heures	0	heures	0	heures	0	heures	0	heures	0	heures	0	heures	0	heures	0		
jours	0	jours	21	jours	13	jours	20	jours	15	jours	20	jours	15	jours	19	jours	13	jours	20	jours	20	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0	jours	0

 Ramadan	 PR Pré-rentrée	Nombre total d'heures de classe sur l'année : 915,2		Derrière jour travaillé	
 Fériés		Nombre total d'heures de classe sur l'année (Maternelle) : 879,2		Vacances	
Circulaire AEFÉ		Nombre de semaines : 36			
26h/hebdo : 936h/an	36 semaines	180 jours	Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés) : 176		
		Nombre de jours fériés comptés : 7			
		Nombre de jours de classe effectif (réel) : 169			

Les personnels enseignants du secondaire sont mobilisables jusqu'au 3 juillet

M. PLUGER explique cette proposition :

- Demande est faite d'1 seul jour de pré-rentrée (Par le passé la prérentrée de 2 jours à Mearag ne permettait pas aux enseignants d'être sur site et dans leur classe).
- Souci d'un réel équilibre avec respect de l'alternance des 7 semaines de classe et semaines de vacances.
- Un allongement et repositionnement des vacances d'automne afin d'équilibrer les 2 premières périodes et 2 semaines de vacances seulement à Noël - 7 janvier férié. (Avec repositionnement de ces jours)



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

➤ Proposition de la direction

août-24	septembre-24	octobre-24	novembre-24	décembre-24	janvier-25	février-25	mars-25	avril-25	mai-25	juin-25	juillet-25	
1 je	1 di	1 ma	1 ve	1 di	1 me	1 sa	1 sa	1 ma	1 je	1 di	1 ma	
2 ve	2 lu	2 me	2 sa	2 lu	2 je	2 di	2 di	2 me	2 ve	2 lu	2 me	
3 sa	3 ma	3 je	3 di	3 ma	3 ve	3 lu	3 lu	3 je	3 sa	3 ma	3 je	
4 di	4 me	4 ve	4 lu	4 me	4 sa	4 ma	4 ma	4 ve	4 di	4 me	4 ve	
5 lu	5 je	5 sa	5 ma	5 je	5 di	5 me	5 me	5 sa	5 lu	5 je	5 sa	
6 ma	6 ve	6 di	6 me	6 ve	6 lu	6 je	6 je	6 di	6 ma	6 ve	6 di	
7 me	7 sa	7 lu	7 je	7 sa	7 ma	7 ve	7 ve	7 lu	7 me	7 sa	7 lu	
8 je	8 di	8 ma	8 ve	8 di	8 me	8 sa	8 sa	8 ma	8 je	8 di	8 ma	
9 ve	9 lu	9 me	9 sa	9 lu	9 je	9 di	9 di	9 me	9 ve	9 lu	9 me	
10 sa	10 ma	10 je	10 di	10 ma	10 ve	10 lu	10 lu	10 je	10 sa	10 ma	10 je	
11 di	11 me	11 ve	11 lu	11 me	11 sa	11 ma	11 ma	11 ve	11 di	11 me	11 ve	
12 lu	12 je	12 sa	12 ma	12 je	12 di	12 me	12 me	12 sa	12 lu	12 je	12 sa	
13 ma	13 ve	13 di	13 me	13 ve	13 lu	13 je	13 je	13 di	13 ma	13 ve	13 di	
14 me	14 sa	14 lu	14 je	14 sa	14 ma	14 ve	14 ve	14 lu	14 me	14 sa	14 lu	
15 je	15 di	15 ma	15 ve	15 di	15 me	15 sa	15 sa	15 ma	15 je	15 di	15 ma	
16 ve	16 lu	16 me	16 sa	16 lu	16 je	16 di	16 di	16 me	16 ve	16 lu	16 me	
17 sa	17 ma	17 je	17 di	17 ma	17 ve	17 lu	17 lu	17 je	17 sa	17 ma	17 je	
18 di	18 me	18 ve	18 lu	18 me	18 sa	18 ma	18 ma	18 ve	18 di	18 me	18 ve	
19 lu	19 je	19 sa	19 ma	19 je	19 di	19 me	19 me	19 sa	19 lu	19 je	19 sa	
20 ma	20 ve	20 di	20 me	20 ve	20 lu	20 je	20 je	20 di	20 ma	20 ve	20 di	
21 me	21 sa	21 lu	21 je	21 sa	21 ma	21 ve	21 ve	21 lu	21 me	21 sa	21 lu	
22 je	22 di	22 ma	22 ve	22 di	22 me	22 sa	22 sa	22 ma	22 je	22 di	22 ma	
23 ve	23 lu	23 me	23 sa	23 lu	23 je	23 di	23 di	23 me	23 ve	23 lu	23 me	
24 sa	24 ma	24 je	24 di	24 ma	24 ve	24 lu	24 lu	24 je	24 sa	24 ma	24 je	
25 di	25 me	25 ve	25 lu	25 me	25 sa	25 ma	25 ma	25 ve	25 di	25 me	25 ve	
26 lu	26 je	26 sa	26 ma	26 je	26 di	26 me	26 me	26 sa	26 lu	26 je	26 sa	
27 ma	27 ve	27 di	27 me	27 ve	27 lu	27 je	27 je	27 di	27 ma	27 ve	27 di	
28 me	28 sa	28 lu	28 je	28 sa	28 ma	28 ve	28 ve	28 lu	28 me	28 sa	28 lu	
29 je	29 di	29 ma	29 ve	29 lu	29 je	29 di	29 di	29 me	29 je	29 di	29 ma	
30 ve	30 lu	30 me	30 sa	30 lu	30 je	30 di	30 di	30 me	30 ve	30 lu	30 me	
31 sa		31 je		31 di	31 ve			31 lu	31 sa		31 je	
heures	0 heures	104 heures	83,2 heures	98,8 heures	79 heures	93,6 heures	78 heures	104 heures	67,6 heures	104 heures	104 heures	0
jours	0 jours	20 jours	16 jours	19 jours	15 jours	18 jours	15 jours	20 jours	13 jours	20 jours	20 jours	0

	Ramadan		PR Pré-rentrée	Nombre total d'heures de classe sur l'année : 915,2			Demier jour travaillé														
	Fériés			Nombre total d'heures de classe sur l'année (Maternelle) : 879,2			Vacances														
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Cirulaire AEFÉ</td> </tr> <tr> <td>26h/hebdo : 936h/an</td> <td>36 semaines</td> </tr> <tr> <td></td> <td>180 jours</td> </tr> </table>				Cirulaire AEFÉ		26h/hebdo : 936h/an	36 semaines		180 jours	<table border="1"> <tr> <td>Nombre de semaines:</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés):</td> <td>176</td> </tr> <tr> <td>Nombre de jours fériés comptés:</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Nombre de jours de classe effectif (réel):</td> <td>169</td> </tr> </table>		Nombre de semaines:	36	Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés):	176	Nombre de jours fériés comptés:	7	Nombre de jours de classe effectif (réel):	169		
Cirulaire AEFÉ																					
26h/hebdo : 936h/an	36 semaines																				
	180 jours																				
Nombre de semaines:	36																				
Nombre total de jours de classe sur l'année (comptabilisés):	176																				
Nombre de jours fériés comptés:	7																				
Nombre de jours de classe effectif (réel):	169																				
<p>Les personnels enseignants du secondaire sont mobilisables jusqu'au 3 juillet</p>																					

M. MAIGNAN explique que les deux jours de pré-rentrée permettent plus d'échanges entre les enseignants. Par exemple, les équipes de CM2 et de 6ème ont besoin de temps pour se concerter.

Mme DELAFLOTTE explique que les 2 jours de prérentrée au premier degré n'ont d'intérêt que s'ils permettent réellement d'être à la manœuvre dans sa classe. Les directeurs précisent que dans les 2 jours de prérentrée, l'organisation permettrait aux enseignants d'être au moins 1 jour complet sur site pour préparer l'arrivée des élèves.

Sur la question de l'allongement des vacances de Noël, M. PLUGER interroge les parents quant à l'importance du 6 janvier. Il n'exclut effectivement pas que ce jour-là, il y ait un risque d'absentéisme.

La discussion porte sur les demi-semaines dans les calendriers, qui sont toujours source d'absentéisme.

Les parents réitèrent l'importance pour eux d'inclure les 5 et 6 janvier dans les vacances.



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

Mme BOUSQUET rappelle qu'une des demandes de l'AEFE est d'intégrer des jours fériés à l'intérieur des vacances.

Mme Silvia ABDEL NABI explique approuver les 2 jours de prérentrée mais être gênée par la proposition de la direction qui contient deux vacances de moins de 15 jours. M. PLUGER explique que des vacances de 15 jours permettent vraiment aux enfants de se reposer.

Mme BOUSQUET rappelle que si la proposition comporte 2 fois des vacances de 10 jours et non de 15 cela correspond au fait que le calendrier ne se prolonge pas sur le mois de juillet. Cela a donc un impact sur d'autres vacances.

Proposition est faite de réfléchir à un troisième calendrier durant ce conseil d'école → proposition non retenue.

Mme VO HOANG explique que le calendrier sera étudié en conseil pédagogique du 2nd degré.

Le conseil d'établissement du 19 février 2024 statuera.

Le vote pour avis est organisé à bulletin secret.

Vote pour avis sur le calendrier de la direction :

Vote Pour	Abstention
10	0

Vote pour avis sur le calendrier des enseignants :

Vote Pour	Abstention
11	1



3. Prévision structure

Mme BOUSQUET présente la structure prévue.

NEW CAIRO

Niveaux	Nbr de divisions
PS	1
MS	1
GS	1
CP	1
CE1	1
CE2	1
CM1	1
CM2	1
	8

ZAMALEK

Niveaux	Nbr de divisions
PS	1
MS	1
GS	1
CP	1
CE1	1
CE2	1
CM1	1
CM2	1
	8

MAADI

Niveaux	Nbr de divisions
PS	1
MS	2
GS	2
CP	3
CE1	3
CE2	3
CM1	4
CM2	4
	22

M. MAIGNAN explique que cette structure tient compte des éléments en notre connaissance à ce jour. Les inscriptions peuvent être une variable d'ajustement de la structure sur le site de Maadi. La structure sur les sites de New Cairo et de Zamalek est forcément figée par les bâtiments, pas de possibilité de calibrage autre qu'une classe par niveau.

Cette année, les inscriptions ont débuté plus tôt que prévu, c'est un point positif car cela nous permettra d'avoir plus rapidement une vision générale. Certains niveaux étaient en tension sur certains sites avant le début des inscriptions. Les parents sont incités à rajouter des deuxièmes vœux dans ces cas-là.

Les directeurs se sont efforcés de faire disparaître tous les doubles niveaux. C'est une ligne directrice qu'ils souhaitent garder.

4. Politique des langues

Mme BOUSQUET explique le constat de plurilinguisme de l'établissement et la nécessité d'accompagner ce plurilinguisme. L'objectif de maîtrise de la langue française et de son renforcement reste un objectif premier. Mais elle n'a pas vocation à se construire en opposition à la langue du pays hôte, ni à l'anglais dont l'usage en Egypte est très répandu.



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

L'objectif est donc de renforcer à la fois de la maîtrise du français, de l'arabe et de l'anglais et de créer des ponts entre ses langues car leur apprentissage est complémentaire. A la fin de son cursus au Lycée Français du Caire, les élèves doivent maîtriser ces trois langues ou plus (espagnol, allemand)

Ce renforcement doit permettre aux élèves grâce à la maîtrise du Français, de la langue du pays hôte et de l'anglais de pouvoir passer un Bac Français International.

Il passerait par une augmentation du volume horaire mais aussi un travail sur les contenus et la progression.

Mme BOUSQUET présente une vidéo sur le préalable nécessaire de bien maîtriser sa langue maternelle pour construire l'apprentissage d'une autre langue, notamment chez les jeunes enfants (besoin d'avoir acquis le langage d'évocation et bénéfice du travail en phonologie).

<https://lumen5.com/user/directuer-zamnc/untitled-video-guf5z/>

L'équipe de direction présente la proposition en cours de réflexion avec introduction de l'arabe en maternelle et allongement de la journée de classe d'une demi-heure. Cet allongement permettrait que les heures de langue supplémentaires ne viennent pas réduire de façon importante le temps de français. Plusieurs modalités pourraient coexister : classe de langue, coéducation, EMILE (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère) ou par exemple une séance de sport en anglais.

Certaines heures pourront être dédoublées permettant aussi à l'enseignant de français de travailler en demi-groupe au bénéfice de la maîtrise de la langue française.

M. PLUGER interroge sur l'allongement de la durée de classe des élèves, qui sont souvent fatigués en fin de journée, surtout avec les temps de trajet.

Les parents d'élèves expliquent que leurs enfants en crèche ont des journées beaucoup plus longues.

Mme BOUSQUET explique que le passage à une journée avec pause méridienne qui permettrait aux enfants de se reposer n'a pas été retenu car il n'y a pas de système de restauration scolaire ni d'espace d'accueil suffisant.

M. MAIGNAN ajoute : l'allongement des horaires ne se fera qu'avec l'accord et la validation de l'inspectrice de la zone Moyen-Orient. Une vérification auprès du transporteur à montrer que le temps de trajet des élèves ne serait pas rallongé avec un départ différé d'une demi-heure.



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

M et Mme PLUGER expliquent comprendre qu'on accueille des publics différents et ne pas être en désaccord avec l'idée de renforcer la maîtrise des langues, mais M. PLUGER demande quel est l'intérêt de mener les élèves à un niveau d'arabe élevé si le niveau d'arabe demandé au BAC n'est pas élevé.

Mme BOUSQUET rappelle que le Lycée Français du Caire se situe en Egypte, la langue nationale est l'arabe, nos élèves vivent en Egypte. A l'AEFE, nous privilégions la "langue du pays hôte". Nos élèves ont besoin de maîtriser l'arabe en tant que citoyens et le LFC ne peut être une sorte de bulle isolée de son environnement immédiat.

Mme VO HOANG souligne : l'idée est d'avoir une entité scolaire. Il faudrait réfléchir à une continuité pédagogique de la maternelle vers la Terminale.

Il est indispensable de se poser la question de la cohésion linguistique du primaire vers le secondaire. Des propositions sont faites. Il faut en discuter et harmoniser de façon à définir un parcours cohérent de la PS à la Terminale. Des idées ont été exposées lors du conseil école-collège.

Mme Silvia ABDEL NABY comprend le processus mais partage son inquiétude : la présence d'heure de langue dans l'emploi du temps casse la continuité en langue française sur le long de la journée et il risque d'être compliqué pour les élèves de passer d'une langue à l'autre. Elle craint que les élèves aient plus de mal à parler français notamment dans la cour. Elle illustre avec sa propre expérience de l'apprentissage de l'arabe : besoin d'être dans le bain pour pratiquer.

Son inquiétude est entendue, il est rappelé que les enseignants de français auront toujours l'exigence de demander aux élèves de s'exprimer en français donc le besoin de faire des efforts pour parler français en classe sera maintenu. C'est un point de vigilance important.

M. ROI explique que pour faciliter les transitions d'une langue à l'autre, à l'arrivée en classe d'arabe, le professeur peut demander d'expliquer en arabe ce qui a été appris en français et vice versa.

Mme VO HOANG rappelle que la finalité est d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Prendre en compte leurs compétences dans leur propre langue est important. En France, quand nous accueillons un élève allophone il est évalué dans sa langue maternelle. Des enfants qui arrivent sans le français ont des connaissances qu'il faut prendre en compte. Accueillir de nouveaux publics est nécessaire. Il faut peut-être élargir le public et pas seulement à des francophones. Nous pouvons faire le lien avec la structure des classes présentée en amont : si les classes sont remplies, les doubles niveaux ne sont plus nécessaires. L'établissement doit être attractif.



Sites Maadi – New Cairo – Zamalek

Mme SAMY fait part de son expérience à ce sujet et dit qu'elle a constaté que les élèves qui ont plus de lexique en arabe arrivent à mieux le mémoriser en français. Lorsqu'un élève est à l'aise dans sa langue maternelle et que l'école en est consciente, son comportement en est changé. L'élève a davantage confiance. Il n'a pas d'insécurité linguistique. Parfois, utiliser un mot en arabe permet d'en faire apprendre 5 en français.

M. PLUGER demande aux parents pourquoi ils ont inscrit leurs enfants dans une école française.

La maîtrise de la langue française est mise en avant. Les familles arabophones souhaitent qu'en plus du français, leurs enfants maîtrisent bien l'arabe. Les familles françaises y trouvent aussi leur compte. Mme GICQUEL souligne que l'apprentissage des autres langues que le français au sein des établissements AEFÉ est un vecteur d'intégration important pour les enfants.

Les directeurs mènent actuellement les entretiens d'inscription et constatent que les parents des futurs élèves veulent un enseignement de l'arabe ambitieux.

L'objectif est d'apporter aux élèves les outils nécessaires à leur vie de jeunes adultes quelle que soit leur nationalité.

M. PLUGER s'interroge sur ce bénéfice sachant que les nouveaux arrivants auraient plus besoin d'arabe égyptien et que le programme est en arabe littéraire.

Cette question rejoint des questions posées par les familles en amont du conseil :

Quels sont les programmes d'arabe que les enfants suivront ? peuvent-ils être communiqués en début d'année ?

Le programme suivi à l'AEFE est celui du centre d'étude de la langue arabe. La recommandation est de commencer par l'arabe égyptien dans les petites classes pour glisser vers de l'arabe moderne standard avec un glissement progressif en GS. Une ouverture vers les différents arabes régionaux est également préconisée.

Une autre question des familles est de savoir s'il pourrait y avoir un professeur d'arabe supplémentaire à Zamalek et si le programme égyptien pourrait être suivi en arabe.

Mme BOUSQUET répond que dans le cadre du renforcement des langues, un professeur supplémentaire devrait être demandé à Zamalek. Cependant, il n'est pas prévu de suivre le programme égyptien. Les contenus, comme expliqués précédemment doivent faire l'objet de concertation dans un pôle langue qui regrouperait primaire et secondaire pour que la continuité des apprentissages soit bien assurée.



Mme CABLEY souligne que même des élèves non arabophones arrivés cette année en CM2 progressent vite et sont capables de lire des textes d'une page en arabe moderne standard.

Vote pour avis :

- **Pour ou contre la proposition présentée**

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
13	5	3

5. Compétences du livret scolaire

Rendu des livrets de fin de trimestre et notion de compétences.

M. MAIGNAN : dans les bulletins de fin de semestre, il n'est plus question de tâches qui ont permis d'évaluer les compétences notées mais seulement les compétences.

Il précise que la notion de compétences peut correspondre à des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Le détail des évaluations reste consultable sur l'application Pronote en cliquant sur chaque compétence.

Les parents seront reçus par les enseignants le 12 février pour des rendez-vous individuels à ce sujet.

L'ordre du jour n'a pas pu être terminé, Monsieur MAIGNAN propose de répondre aux questions diverses dans le procès-verbal. Il remercie les membres du conseil d'école et lève la séance à 18h.

1- Questions des parents n'ayant pas été traitées

1- Pour la petite section 2024, peut-on envisager une nounou surtout en début d'année ?

Réponse : Nous nous sommes posé la question car cette année certains enfants n'étaient pas prêts à l'arrivée en PS. Après consultation d'autres établissements qui scolarisent des PS, la décision a été prise de plutôt renforcer la communication avec les familles pour éviter ce problème. Les entretiens d'inscription montrent aussi que la majorité des enfants sont déjà propres 8 mois avant, et les autres débiteront l'apprentissage dès les beaux jours. Le sujet est abordé avec tous les parents de futurs PS.



2- A New Cairo, de nombreux parents expriment leur inquiétude quant à la difficulté de retrouver les vêtements oubliés par leurs enfants à l'école.

Réponse : Il a été rappelé qu'il est plus facile de retrouver les vêtements s'ils sont étiquetés au nom des enfants avec une étiquette bien visible. Pour éviter que des vêtements étiquetés ne disparaissent, il a été demandé au personnel d'être vigilant de signaler tout incident. Les parents rencontrés sur site par rapport à cette question fourniront aussi la liste des vêtements perdus pour que nous puissions plus facilement les chercher.

3- En ce qui concerne la langue anglaise, y a-t-il un programme établi à suivre ? (New Cairo)

Réponse : Oui, il s'agit du programme français en anglais consultable sur Eduscol, le niveau attendu est A1 pour les non anglophones et A2 pour les anglophones. Les enseignants suivent la progression du manuel Back pack.

4- Certains signalent des odeurs désagréables dans les sanitaires de la salle polyvalente, même lorsque les toilettes sont propres.

Réponse : Les agents d'entretien ont résolu le problème.

Jean-Christophe MAIGNAN

Directeur primaire et président du conseil

J. C Maignan.

Estelle BOUSQUET

Directeur primaire et secrétaire de séance